



Session de formation continue pour les médecins praticiens

Prestations et procédures de l'AI

Jeudi, 9. mai 2019

iv|ai be

Les médecins traitants jouent un rôle important dans l'appréciation de la capacité de travail et l'intégration professionnelle. Parce que, dans notre expérience, une bonne collaboration apporte de meilleures solutions, l'Office AI Canton de Berne organise, en coopération avec la Société des Médecins du Canton de Berne, des sessions de formation continue. Au cours de celles-ci, les processus de l'AI et ses différentes prestations sont expliqués aux participant-e-s. Le travail sur des questions et situations concrètes, dans le cadre d'ateliers, garantit la pertinence de la formation et son utilité pour la pratique médicale.

Ces formations sont organisées en coopération avec la Société des Médecins du Canton de Berne.

Objectifs d'apprentissage

Les participant-e-s

- reçoivent des réponses à leurs questions concernant l'AI
- se font une idée des prestations proposées par l'AI
- découvrent la philosophie de la médecine de l'assurance
- apprennent quand une déclaration à l'AI est judicieuse
- comprennent leur rôle et leur importance dans le processus d'intégration et la procédure de l'AI.

Groupes cibles

Professionnel-le-s de la médecine en cabinet de ville ou en clinique/hôpital

Date

9. mai 2019, 13h30 – 17h30

Crédits

ISFM/FMH: 4 Credits

SIM: 4 Credits

Durée

½ journée

Lieu

farel bistro, Quai du haut 12, 2502 Bienne

Délai d'inscription

Jusqu'à un mois avant la session.

Votre inscription sera confirmée.

Inscription

www.aibe.ch/formationcontinue

Renseignements

Tél. 058 219 75 63 ou

veranstaltungen@ivbe.ch



Office AI Canton de Berne, Scheibenstrasse 70, CH-3001 Berne

Téléphone +41 (0)58 219 71 11, www.aibe.ch